



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
LE MONTCEL
MOUXY
ONTEX
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 23^{ème} délibération

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
MERY
PUGNY CHATENOD
VIONS

Michel FRUGIER
Eudes BOUVIER
Jean-Guy MASSONNAT
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Michael ETHEVE
Jean-François BRAISSAND
Christophe DERIPPE
Yves GRANGE
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Fabrice BURDIN
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Matilde HABOUZIT

Bureau d'Etudes Blezat
ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable Agriculture
Responsable juridique/Assemblées
Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.

MARCHÉS PUBLICS**Marché n°2019-35 : Travaux de réaménagement de l'embarcadère de Chanaz
Réfection du ponton au bord du canal de Savières - Attribution**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, communauté d'agglomération, est compétente pour « l'étude et la réalisation d'équipements et d'aménagement touristique ainsi que la gestion et l'entretien des embarcadères de bateaux de croisières existants et à créer » depuis le 1^{er} janvier 2017.

L'embarcadère de Chanaz a été réalisé il y a 25 ans et accueille d'une part les touristes et usagers des compagnies de bateaux à passagers et d'autre part les clients des restaurants situés à proximité. En 2017, un diagnostic de la structure a révélé des désordres tant sur le platelage que sur la structure porteuse elle-même remettant en cause la sécurité de l'ouvrage.

Par délibération du bureau du 5 juillet 2018, un groupement de commande a été mise en place avec la commune de Chanaz pour réaliser les travaux de réfection du ponton au bord du canal de Savières.

Ce projet a fait l'objet d'une consultation décomposée de la manière suivante :

Le présent marché est un marché de travaux en 1 seul lot.

La consultation a été menée selon une procédure adaptée ouverte. Les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- 50% prix,
- 50% valeur technique appréciée selon le contenu du mémoire.

Après analyse des offres, la Commission des procédures adaptées, réunie le 24 juin 2019, propose d'attribuer les travaux pour la partie Grand Lac, pour un total de 259 754 € HT, à l'entreprise DEGAIE.

Les délais du marché permettront un démarrage des travaux au 30 septembre 2019 pour une fin de travaux au plus tard le 06 avril 2020.

Pour une complète information de l'Assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits pour l'exercice 2019 sont inscrits au budget PORT, section investissement, opération EMBARCADERE.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché n°2019-35 telle que présentée à l'entreprise DEGAIE,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché 2019/35 présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 25
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 1
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2019-35 : Travaux de réaménagement de l'embarcadère de Chanaz- Réfection du ponton au bord du canal de Savières - Attribution

Date de transmission de l'acte : 11/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2019

Numéro de l'acte : d2913 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190704-d2913-DE

Date de décision : 04/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

